

Habitat semi-permanent en forêt d'Afrique centrale

Edmond Dounias* et Serge Bahuchet**

Des cabanes chez les agriculteurs forestiers

La typologie communément employée pour décrire les systèmes de production des populations d'Afrique centrale, persiste à compartimenter les sociétés humaines en chasseurs-collecteurs, et en agriculteurs (parfois nommés "essarteurs"). Même si l'étude séparée des sociétés nomades de chasseurs-collecteurs peut se justifier à bien des égards (Lee et Daly, 1999), cette dichotomie apparaît bien comme l'expression d'un ethnocentrisme d'occidental, lequel identifie l'individu actif à l'aune de sa catégorie socio-professionnelle. Sortie de tout contexte, elle a alimenté durant longtemps des stéréotypes tenaces, qui ont des répercussions dans la compréhension des changements affectant actuellement les peuples des forêts tropicales, et dans les actions de développement parfois mises en œuvre.

Ainsi, si les Pygmées pratiquent aujourd'hui l'agriculture, ce serait à cause d'un processus récent de sédentarisation. L'on a vu alors éclore une foison d'initiatives de développement préoccupées à assister les Pygmées dans leur maîtrise de l'acte agricole, alors que les intéressés n'ont nullement besoin d'aide dans un domaine où leur pratique ne date pas d'hier. Cette vision romantique du nomadisme révolu des Pygmées persiste dans le vocabulaire faisant référence à leur habitat : on s'obstine à nommer "campement" la zone d'habitation permanente des Pygmées, pour la démarquer du "village" de leurs voisins agriculteurs. De la même manière, les Pygmées vont résider dans des "huttes" ou des "cases", alors que leurs voisins occuperont des "maisons", pourtant bâties selon les mêmes principes architecturaux... De récentes études montrent par ailleurs que cet habitat permanent ne remet en rien en cause la mobilité spatiale et saisonnière des Pygmées, qui est rythmée par la saisonnalité des activités (Leclerc, 2000).

*CEFE - UPR 9056 CNRS, 1919 route de Mende, 34293 Montpellier Cedex 5

**Laboratoire d'ethnobiologie-biogéographie, MNHN 57 rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 5

À l'inverse, en installant des kilomètres de lignes de pièges dans le sous-bois forestier, les agriculteurs se seraient récemment convertis en nuisibles "braconniers", en raison du succès du commerce de viande de brousse boosté par la crise économique qui frappe le continent africain. C'est alors occulter l'ancienneté des savoirs cynégétiques de ces populations paysannes (Dounias, 2000b).

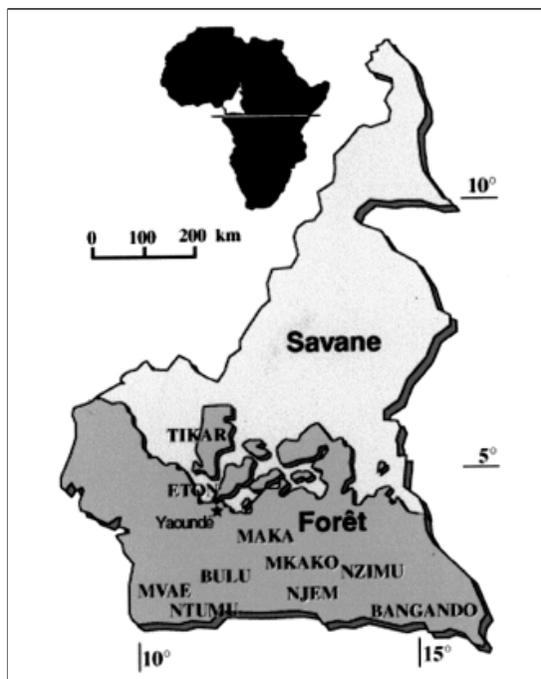
Une autre interprétation erronée de portée plus générale découle de cette dichotomie simpliste : les systèmes de production sont présentés comme opposés et exclusifs. En réalité, les habitants de la forêt africaine ont tous des stratégies généralistes d'exploitation du milieu. On observe d'ailleurs des grandes variations à l'intérieur même d'une même ethnie, voire au sein d'une même communauté résidentielle. On interprète de fait mal les fondements de relations interethniques souvent fort anciennes, ce qui ne fait qu'accentuer cette spécialisation économique attribuée à chaque société. Ainsi, l'appui agricole apporté aux Pygmées prétend les aider à se libérer d'une dépendance alimentaire à l'égard des agriculteurs, et à les émanciper d'une position de vassalisé dans laquelle les "méchants" agriculteurs les confinaient...

Le corollaire a été de considérer que les chasseurs-collecteurs, qui ne constituent qu'une faible fraction du peuplement forestier, seraient les principaux utilisateurs des ressources forestières éloignées des axes de communication. En réalité, les populations vivant dans la forêt et de la forêt sont bien plus nombreuses qu'on ne le pense (Bahuchet et al., 2001). L'étude de l'habitat temporaire des sociétés paysannes en forêt est particulièrement illustratif de cette réalité mésestimée.

Pour preuve de cette mésestimation, de nombreuses publications ont été consacrées à l'habitat forestier des Pygmées, tant du point de vue architectural (Philippart de Foy, 1984), que de l'agencement spatial, l'organisation sociale, et les règles de parenté qui régissent la composition des différents campements saisonniers (Ichikawa, 1978 ; Bahuchet, 1992 ; Milton, 1985 ; Terashima 1985). Par ailleurs, la littérature ne manque pas d'essais théoriques et de tentatives de modélisation traitant de la mobilité et de la territorialité des sociétés dites nomades (Winterhalder et Smith, 1981 ; Cashdan, 1983 ; Kelly, 1983 ; Casimir et Rao, 1992 ; Ingold et al. 1988). Par contre, très peu de travaux se sont intéressés à la mobilité des populations dites d'"agriculteurs". Non seulement aucune de ces populations n'est composée d'agriculteurs stricts, mais en plus, même les activités agricoles - qu'il s'agisse comme nous le verrons de l'agriculture vivrière sur brûlis ou des plantations de culture de rente - nécessitent une grande mobilité saisonnière (Dounias, 2001a).

Notre intention est de restituer cette mobilité par une présentation des formes multiples d'habitats temporaires balisant l'espace forestier sillonné et exploité tout au long de l'année par ces agriculteurs. Nous illustrerons ces lieux par des exemples empruntés à diverses ethnies du sud Cameroun (Figure 1).

Figure 1 : Carte de localisation des ethnies évoquées dans le texte



Comme nous le verrons, ces cabanes en forêt constituent en outre la base de réseaux complexes d'occupations et d'alliances, dont les liens sont assurés par les sentiers. Ces cabanes nous permettront de questionner sous un éclairage nouveau la notion de territoire, laquelle constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans les politiques de gestion durable des forêts tropicales.

Des cabanes dans le terroir agricole

Des cabanes dans les champs vivriers

L'implantation ou l'absence d'habitat temporaire dans les champs dépend étroitement du fonctionnement même de l'agrosystème, lequel varie d'une population à l'autre. Le fait de regrouper les champs dans

de vastes étendues cultivées d'un seul tenant, ou au contraire d'isoler le champ dans la forêt, révèle également des systèmes d'exploitation agricole différents, en terme notamment d'organisation collective du travail et de division sexuelle des tâches (Dounias, 1993). Enfin, le fait de posséder ou non des plantations de rente, et leur localisation par rapport au village, influencent grandement l'éloignement possible des champs vivriers, et le type d'habitat que l'on va y associer.

Lorsque le champ est proche de l'espace habité, le point de résidence se réduit généralement à un toit sans mur, où l'on vient marquer une pause et se sustenter, à l'abri du soleil et des intempéries. Cet abri relativement sommaire sert également de lieu de stockage des instruments aratoires. Son autre fonction importante, qui va orienter son positionnement, est celle de poste d'observation. Le gardiennage des champs est une tâche agricole qu'il ne faut pas mésestimer et qui constitue une cause de séjour prolongé au champ, lorsqu'approche la maturation des cultures annuelles. Ces dernières n'ont - volontairement - pas toutes les mêmes durées de maturation (c'est une des raisons appuyant la pratique généralisée de l'association culturale dans les systèmes agraires traditionnels (Dounias, 2001a), ce qui peut étaler cette contrainte de surveillance sur plusieurs semaines.

Lorsque le champ est éloigné de l'espace habité, une véritable résidence permanente se substitue à l'abri. C'est par exemple le cas pour certains Mvae profitant des pistes forestières pour s'installer durablement à l'intérieur de la réserve de Campo (photo 1). L'habitat au champ est prépondérant chez les Tikar de la lisière forestière. Ceux-ci désertent le village durant toute la durée des travaux agricoles, pour séjourner dans leurs champs. Contrairement aux agriculteurs forestiers plus méridionaux qui créent un nouveau champ à chaque cycle, les Tikar cultivent la même portion de terre durant 5 à 7 années consécutives. Cette pratique culturale offre la possibilité de pérenniser l'habitat au champ durant toute cette période. En tant que céréaliculteurs (le maïs est la culture principale), les Tikar doivent satisfaire à des exigences de stockage, lesquelles sont moins prégnantes chez les cultivateurs de tubercules et de plantains, dont la production est stockée sur pied. La hutte tikar au champ est conçue sur 2 niveaux (photo 4^e de couverture) : l'entresol sert de lieu de résidence, et le niveau supérieur fait office de grenier. Les récoltes ainsi stockées au-dessus de l'habitat, sont maintenues au sec grâce au feu entretenu dans le foyer, la fumée grasseuse ayant par ailleurs un effet protecteur contre les attaques de parasites. La présence humaine continue dissuade les éventuels ravageurs mammifères. À l'inverse, ce type d'habitat est inexistant dans certains villages ntumu. Le terroir agricole est agencé en aires de culture en couloir orientées perpendi-

culairement au fleuve Ntem (Carrière, 1999). Ce dispositif permet dans la grande majorité des villageois de rentrer quotidiennement au village, une fois la journée de travail terminée.

Des cabanes dans les plantations agroforestières

C'est dans le cadre des plantations de cultures pérennes que l'habitat temporaire prend ses formes les plus abouties. En Afrique centrale, de telles plantations concernent essentiellement le caféier, le cacaoyer, les vergers (agrumiculture en pays éton, Aulong, 1998), et dans une moindre mesure, l'hévéa et le palmier à huile (ces deux dernières arboricultures sont aujourd'hui conduites par des sociétés agro-industrielles). La production est intégralement destinée à la vente. Si l'on excepte les cas anecdotiques de l'hévéa et du palmier à huile, ces plantations constituent de véritables systèmes agroforestiers, l'arbre de rente étant presque toujours associé à une grande diversité d'arbres utiles conservés, transplantés ou introduits. Parce que la production concerne des plantes pérennes, leur instauration se conçoit nécessairement dans la durée. Ainsi, chez les Bulu du vieux bassin cacaoyer du sud Cameroun où les premières plantations villageoises datent des années 20, la moitié des plantations cacaoyères est âgée de plus de 50 ans (extrapolation d'après Santoir, 1992). L'espérance de vie d'un cacaoyer étant d'environ 40 ans, les trouées occasionnées par la mort d'un vieil arbre, sont colmatées au coup par coup par de jeunes plants ce qui permet de pérenniser l'occupation (Dounias, 1993). Au cours du siècle écoulé, nombre de villages sudforestiers ont subi des déplacements et des recompositions ; les plantations, elles, n'ont pas bougé. Initialement implantées à proximité des cases, elles peuvent aujourd'hui se retrouver à plus d'une journée de marche du village.

Ces arboricultures de rente sont par ailleurs exigeantes en main d'œuvre. À l'occasion du nettoyage du sous-bois, de l'élimination préventive des fruits malades, et enfin de la récolte, elles monopolisent la famille, parfois secondée par des saisonniers salariés étrangers qu'il faut également loger et nourrir. Les campements de plantations, qui doivent pourvoir au confort de toute une communauté durant plusieurs mois, constituent de véritables hameaux transposés. Chez les Njem comme chez les Bangando, un soin identique à celui des maisons du village est apporté à ces campements. Les constructions sont en dur, parfois dotées de toitures en tôle, les cuisines sont convenablement équipées, de vastes mezzanines servent de stockage du cacao ou du café, et l'on y retrouve tous les attributs de l'espace domestique : cabinet d'aisance, plantes ornementales, arbres fruitiers,

jardins de plantes légumières et d'aromates, enrichis par les ressources prodiguées par les arbres de l'agroforêt.

C'est à partir de ce pôle résidentiel décentralisé que les Njem, les Bangando ou encore les Nzimu, décident de l'implantation des champs vivriers, renforçant en quelque sorte l'autonomie des résidents en ces lieux. Cette association vivrier-arboriculture loin du village est d'autant plus favorisée que les vieilles plantations éventuellement abandonnées sont réputées fertiles, du fait de leur richesse en arbres utiles. Ces populations érigent des abris de fortune dans le champ vivrier (voir fonctions plus haut), et regagnent quotidiennement la résidence de plantation.

Par contraste, attardons-nous sur les plantations caféières et cacaoyères des Tikar. Ces arboricultures de rente n'ont fait leur apparition dans l'écotone forêt-savane qu'au début des années 60. Les Tikar ont recours à ces agroforêts pour juguler l'avancée du front forestier, qui connaît depuis près d'un millénaire une phase d'expansion (Dounias, 2000a). Avant l'acquisition de ces cultures, les Tikar étaient contraints de déplacer leur habitat au bout de quelques décennies, sous la poussée de la transgression forestière. Les agroforêts implantées sur le pourtour de l'espace domestique permettent dorénavant de pérenniser ce dernier (Dallière et Dounias, 2000). La proximité de cette ceinture de plantations rend inutile d'y installer des campements. En revanche, cette couronne épaisse de plusieurs kilomètres relègue les champs vivriers à forte distance et justifie l'importance de la résidence-grenier au champ.

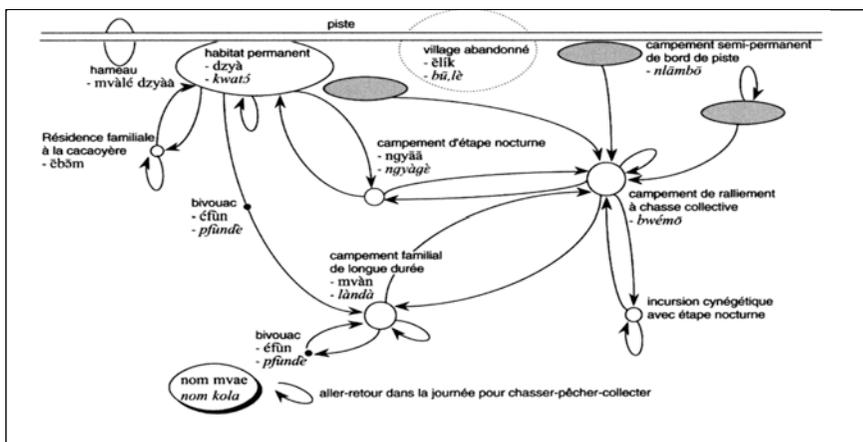
Des cabanes pour les activités de prédation

De nombreuses activités de prédation sont menées à partir des habitats temporaires du terroir. Certains espaces agricoles sont même des sites de chasse et de collecte qui rendent la pratique de ces activités indissociables du fonctionnement de l'agroécosystème (Dounias, 2001a). On ne peut ainsi comprendre la gestion des jachères sans tenir compte du rôle assuré par les recrues post-agricoles dans l'approvisionnement en gibier et en nombreux produits de collecte (Dounias et Hladik, 1996). Le champ vivrier est également bien connu pour l'attraction qu'il exerce sur la faune. L'ensemble des sociétés d'agriculteurs met à profit cette attraction en associant piégeage et culture. Le champ vivrier fait office d'appât et devient alors pourvoyeur de viande (Dounias, 2000b).

Des cabanes de chasse et de piégeage

Hormis certaines ethnies Pygmées, il n'existe quasiment plus de sociétés d'Afrique forestière pratiquant encore des formes de chasse collective, qu'il s'agisse de chasse à courre ou de chasse au filet (voir néanmoins Koch et Dupré, 1976). Les sociétés d'agriculteurs ont délaissé la chasse au filet au fil de leur sédentarisation contrainte au début du XX^e siècle, dans le cadre de vastes opérations de pacifications orchestrées par les administrations coloniales. Durant les grandes migrations bantoues ponctuées d'escarmouches, la chasse au filet se déroulait toujours dans un espace géopolitique neutre (Dounias, 1993) et consacrait des trêves et des alliances entre belligérants. Les Pygmées, derniers dépositaires de cette pratique cynégétique qu'ils ont acquise au contact des grands noirs (Bahuchet, 1987), convergent encore vers des campements de ralliement pour s'adonner à cette pratique qui se tient de préférence en saison sèche (Figure 3 illustrant le cas des Kola, et Bahuchet, 1992).

Figure 3 : Terminologie de résidence chez les Mvae et les Kola (d'après Dounias, 1993 et inspiré de Bahuchet, 1992)



Les sorties de chasse en solitaire avec des armes de jet ou à projectiles - sagaie, fusil, arbalète - sont brèves et ne requièrent pas de séjour en campement temporaire. Ces incursions en forêt, diurnes ou nocturnes, sont menées aussi bien depuis le village, que depuis des points de résidence prolongés au champ vivrier, en plantation ou dans les biefs de pêche.

Le piégeage est la seule activité cynégétique actuelle qui requiert l'instauration d'un habitat temporaire. Les piégeurs tendent des lignes de pièges depuis ce campement, situé à plusieurs kilomètres du village ou de la plantation. Les lignes sont à proprement parler des sentiers

sinueux et ramifiés, de part et d'autre desquels les chasseurs installent des pièges à câble relativement polyvalents quant à la gamme de gibiers saisis (Dounias, 2000b). La moyenne de pièges par ligne est d'environ 70 chez les Mvae, 83 chez les Ntumu (Annaud et Carrière, 2000), près d'une centaine à la périphérie nord du Dja, près de 130 chez les Njem, et peut culminer au-delà de 300 chez les vrais braconniers professionnels. Lorsque la production du dispositif décroît, la ligne est entièrement démantelée puis renouvelée dans une nouvelle portion de forêt. Un piégeur Mvae renouvelle en moyenne 2,7 fois sa ligne durant l'année (Dounias, 1993).

La visite du dispositif - récupération des proies, remise en état du piège, déplacement ou renforcement d'un piège défectueux, etc. - représente près d'une journée de travail. Selon l'éloignement du lieu de piégeage, la taille de la ligne et le nombre de captures réalisé, une sortie de piégeage prend de 3 à 8 jours et doit être répétée régulièrement pour limiter les pertes par pourrissement.

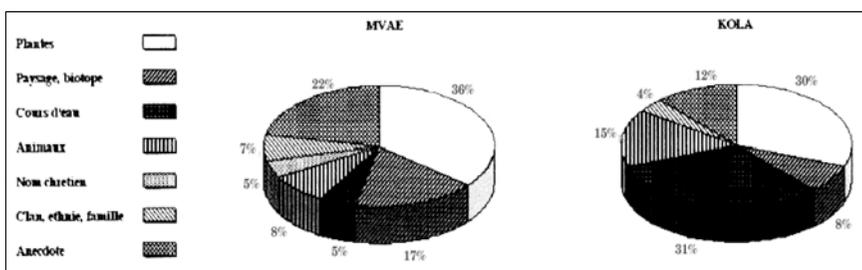
Bien que disposant de lignes individuelles, les piégeurs résident en binôme ou trinôme dans les camps. Outre des nécessités de sécurité, cette collaboration permet à un piégeur de déléguer la visite de sa ligne à un compagnon, en cas d'indisponibilité ou d'invalidité. L'habitat, conçu pour durer quelques mois, est dénué de confort. Tous les matériaux utilisés sont prélevés sur la forêt, à part éventuellement une bâche plastique pour améliorer l'étanchéité de la toiture. En effet, le piégeage se pratique préférentiellement en saison des pluies, lorsque les traces des animaux - plus mobiles à cette saison - sont plus aisément décelables dans le sous-bois. Les huttes sont organisées autour de plusieurs boucans permettant la conservation de la viande qui sera rapportée au village. La plupart du temps les chasseurs sont entre-eux pour ces séjours. Femmes et enfants se joignent ponctuellement à eux durant les congés scolaires ou à l'occasion de la production massive d'un produit de collecte. Ces derniers se chargent alors d'évacuer le gibier sur le village et d'approvisionner le campement en vivres, permettant alors aux piégeurs de résider sur place et de se consacrer pleinement à leur activité. Au campement, les piégeurs et leurs familles consomment les parties de l'animal ne pouvant être conservées (viscères), ainsi que les captures dont l'état de décomposition est trop avancé. Le plaisir de se gaver ainsi de viande en comité réduit, sans retenue ni code de préséance, est manifeste.

Des cabanes de pêche

Les forêts tropicales sont des écosystèmes très vascularisés offrant - sur des unités spatiales réduites - une gamme très diversifiée de cours d'eau. Historiquement, les cours d'eau ont constitué d'importants

couloirs de migration. La progression de proche en proche des sociétés bantu, était ponctuée d'établissements dans les zones de confluence, à la fois poissonneuses et stratégiques. Les cours d'eau sont essentiels pour s'orienter en forêt, comme le souligne d'ailleurs leur importance comme marqueur toponymique (Figure 4). Toutes les populations étudiées ont une compréhension très précise de l'agencement du réseau hydrographique. Les traversées épiques de fleuves et rivières sont des événements récurrents dans les mythes de fondation, et les cours d'eau alimentent un flot de croyances et de représentations.

Figure 4 : Toponymes Mvae et les Kola révélateurs de la spcialisation des ressources (d'après Dounias, 1993)



Du grand fleuve permanent au petit ruisseau saisonnier, toutes les ramifications du réseau sont pourvoyeuses de ressources abondantes et étalées toute l'année. À l'image de cette diversité, les populations forestières disposent d'une large palette de techniques de pêche, à base de vanneries (paniers, nasses, pièges à clapet, etc.), de filets (filets dormants, troubles, carrelets, éperviers, épuisettes, etc.), de lignes et d'hameçon (ligne, palangres, etc.), de dispositifs plus lourds et semi-permanents (barrage filtrant, bassin d'acclimatation, etc.) et de plantes ichtyotoxiques (nivrées). Cette richesse permet de multiplier les systèmes d'exploitation : pêches individuelles, en binôme ou collectives, masculines, féminines ou mixtes... S'ajustant constamment aux fluctuations de niveau des cours d'eau, cette diversité d'intervention permet une pratique continue de la pêche et une fréquentation permanente des biefs. Cette pérennité de l'activité, malgré des modalités d'exécution qu'il convient de moduler au fil des saisons, permet l'instauration d'habitats quasi-permanents. Comme dans l'habitat de plantation, les occupants reconstituent souvent un espace domestique accueillant, et propice à un séjour prolongé. Cette implantation pérenne sert souvent de point d'ancrage à la tenue d'autres activités en forêt pouvant nécessiter des campements secondaires (piégeage).

Mkako, Mvae et Njem disposent de campements familiaux permanents où l'on se rend quels que soient la saison et le type de pêche à

pratiquer. Chez les Tikar en revanche, les modalités saisonnières de pêche sont tellement contrastées qu'elles conduisent à l'usage de 2 types d'habitat temporaire. En saison des pluies, les Tikar rejoignent des campements semi-permanents installés à la lisière des galeries forestières. Ils y résident en binômes ou trinômes, sur une base de collaboration liée aux affinités. Assis dans leurs pirogues, ils installent des filets dormants dans les secteurs inondés du cours d'eau sorti de son lit. Ces sous-bois inondés prodiguent beaucoup de nourriture aux poissons et sont des zones de frai importantes. Des porteurs attirés viennent dans les camps, situés à plusieurs dizaines de kilomètre du village, et évacuent - contre rémunération - la production jusqu'au village, où des commerçants viennent s'approvisionner. Comme dans le cas des plantations de rente, les Tikar reconstituent un cadre de vie domestique, en installant des petits jardins et en plantant des arbres fruitiers (photo 2). En saison sèche, l'activité de pêche se recentre sur les lits principaux des cours d'eau. Les poissons sont capturés au moyen de lignes, de palangres tendues en travers de cours d'eau, ou d'éperviers dans les secteurs d'eaux vives. Les campements, au confort minimaliste, sont établis pour seulement quelques jours au bord de l'eau, à la fraîcheur du sous-bois des forêts galeries. Ils se réduisent souvent à de simples boucans car, en l'absence de pluie, les Tikar jugent inutile de construire des abris. Ces deux types d'habitats contrastés traduisent des règles distinctes d'accès à la ressource, et des modalités sociales de pratique bien différenciées.

Des cabanes de cueillette

Il est beaucoup plus rare de trouver des campements aménagés à des fins de cueillette. S'il est un domaine dans lequel les Pygmées se démarquent éventuellement de leurs voisins grands noirs, c'est par des séjours en forêt spécifiquement consacrés à des activités de collecte.

Quelques ressources de collecte sont néanmoins l'objet d'une recherche attentive et très localisée, pouvant faire l'objet d'un campement ponctuel. Certains végétaux et animaux grégaires sont bien connus des écologues pour avoir une production très circonscrite dans le temps et l'espace, l'un des atouts de ce comportement étant la saturation des prédateurs éventuels, donc des chances de reproduction accrues. Un ménage peut alors décider de résider dans un campement de fortune durant quelques jours, à la recherche de ce type de ressource. La recherche de fruits du faux-manguier (*Irvingia gabonensis*) dont l'amande sert à la confection de sauce oléoprotéagineuses, peut faire l'objet de séjours en campement chez plusieurs ethnies (Njem, Nzimu, Bangando...). Les Njem recherchent volontiers les chenilles de Notodontidae, lesquelles peuvent être récoltées en

masse sur les troncs d'Ayous (*Triplochiton scleroxylon*), un arbre héliophile que l'on peut trouver en peuplement dense sur d'anciennes zones de culture. Certaines ethnies telles que les Maka, se sont spécialisées dans la collecte de larves comestibles de charançons dans les troncs de palmiers raphia de zones inondables. Bien que collectées toute l'année, ces larves connaissent des pics de production liés aux fluctuations du niveau de l'eau dans les marécages (Dounias, sous presse). Les campements des collecteurs maka sont sur des sites permanents, les constructions étant renouvelées au fil de leur délabrement. Enfin, les Tikar, réputés friands d'une dizaine d'espèces de termites, et des champignons *Termitomyces* associés à certaines termitières, peuvent veiller des jours durant à côté des termitières pour ne pas manquer l'instant crucial de l'essaimage (Dounias, 2001b). L'abri est parfois un simple auvent, recouvrant la termitière surveillée, et qui - en réduisant la clarté nocturne - favorise la sortie des imagos.

Des cabanes d'étapes et des bivouacs

Qu'il s'agisse d'accéder au site de chasse, de pêche ou de collecte depuis le village ou depuis la plantation, la destination finale est parfois tellement éloignée qu'il est nécessaire de faire étape en route. Dans certains cas, il peut s'agir de simples bivouacs improvisés et au confort spartiate. Cette situation est fréquente sur le chemin du retour d'une partie de chasse. Le volume de viande saisi ralentit la progression des chasseurs et peut les contraindre à boucaner leur venaison en forêt (photo 3). Bien souvent, les campements d'étape sont plus formalisés. Ils comportent généralement un abri plus solide, qu'il convient de reconsolider le cas échéant. Un emplacement est déjà prévu pour le boucan, au cas où viande et poisson nécessiteraient d'être conservés. Au pourtour de ces abris, l'œil exercé relèvera de jeunes pousses d'arbres à usage alimentaire, quelques plantes cultivées, et quelques rudérales condimentaires. Il s'agit de repousses spontanées issues de résidus de repas abandonnés par les précédents occupants. Par l'entremise des bivouacs et des camps d'étape, qui suivent des tronçons de piste généralement communs à plusieurs villages, l'Homme circulant en forêt favorise dans son sillage l'installation d'essences qui lui sont utiles, et oriente à long terme la répartition des ressources à l'intérieur de la matrice forestière (Ichikawa, 1999).

Des cabanes encourageant la fluidité sociale

Les règles d'alliance, les collaborations sur une base lignagère, ou encore les fonctions d'un notable, sont autant d'attributs sociaux

souvent révélés par l'agencement spatial de l'habitat villageois. Elles sont par contre rarement reproduites à l'identique dans l'organisation de l'habitat temporaire. Les partenaires de camp de pièges ne sont pas nécessairement ceux des camps de pêche, ni ceux du voisinage agricole. L'habitat temporaire, qu'il s'agisse d'un lieu de pêche ou d'une plantation cacaoyère, permet en quelque sorte d'instaurer de nouveaux échanges sociaux, sur d'autres bases que celles prescrites au village. Elles permettent de séjourner avec des affins, souvent d'un autre village voire d'une autre ethnie, sans avoir à s'acquitter des obligations familiales d'usage, et de certaines exigences de partage.

Le long de la rivière Dja qui forme une boucle autour de la réserve de la Biosphère du même nom, les campements de pêche Mkako constituent de véritables relais d'étape pour quiconque circule à pied dans la région. Des quantités importantes de biens et marchandises transitent dans ces campements de pêche. Sorte de carrefours multi-ethniques, ces campements muent en d'étonnants petits pôles économiques.

Chez les Tikar, la topographie du village restitue parfaitement les forces en présence au sein de la chefferie. La proximité politique des notables est reproduite dans le positionnement de leurs maisons, les plus influents étant ceux qui résident le plus près de la chefferie (Annaud, 1999).

Si le système de notabilité codifie également la partition de l'espace agricole, mais aussi celle des territoires de chasse et des biefs de pêche, la géographie des résidences extra-villageoises s'en affranchit partiellement. Les regroupements par affinité et la relative souplesse dont jouissent les résidents en brousse, émoussent les angles d'une organisation spatiale de l'habitat trop rigidifiée par le système politique (Photo 4). Ces séjours longs et répétés au champ, dans les plantations, dans les campements de chasse ou sur les biefs de pêche, permettent aux habitants de rompre temporairement avec les contraintes du protocole politique régnant au village. (Dounias, 2001b). Dans bien des cas, la résidence prolongée au campement permet de distendre un conflit de famille grave, sans pour autant aboutir à une rupture irrémédiable. Plus que des raisons économiques, ce sont généralement des dissensions sociales qui sont motrices de fluidité de l'habitat et de construction de nouveaux villages. Aujourd'hui, les contraintes administratives fixant le statut des chefferies ont achevé d'ancrer l'implantation des villages dans l'espace. Parfois, comme dans le village tikar de Kong, le village n'est plus qu'un faire-valoir administratif, alors que les habitants l'ont physiquement déserté pour aller vivre dans leurs champs.

Les règles codifiant les échanges sociaux peuvent néanmoins varier d'un type de camp à l'autre. Toujours chez les Tikar, ceux qui se réunissent sur un même camp de pêche permanent de saison des

pluies, ne sont pas ceux qui s'associent dans les camps de pêche plus temporaires de saison sèche, car les modalités d'accès au lieu, donc à la ressource, sont différentes. En saison sèche, la mobilité constante des pêcheurs s'accompagne d'une fluidité dans la composition de la communauté, autorisant l'accueil d'individus étrangers au village. La permissivité écologique admise pour tous en saison sèche, où l'on fait de modestes captures à la ligne ou à la palangre, n'est plus de mise dans le camp de saison des pluies, où la pratique est alors contingentée par l'emploi du filet dormant. Cette restriction de l'accès se répercute sur la vie au camp, la communauté de pêcheur restant invariablement la même d'une campagne de pêche sur l'autre. Chaque pêcheur de saison des pluies possède sa hutte, et seul un accès restreint autorise l'aménagement d'un espace domestique à usage privé.

De cabanes en villages

Très souvent, la résidence secondaire que constitue le camp évolue vers un habitat permanent, aboutissant à la création de hameaux devenant à terme des villages à part entière. Souvent, ce qui apparaît encore comme un campement provisoire constitue depuis longtemps la résidence principale de l'occupant, au détriment de la maison du village. Cette demeure est rarement laissée inoccupée : on permet à un parent de s'y installer, lequel entretient ainsi une relative visibilité des lieux que le propriétaire se doit maintenir pour des raisons géopolitiques internes au village.

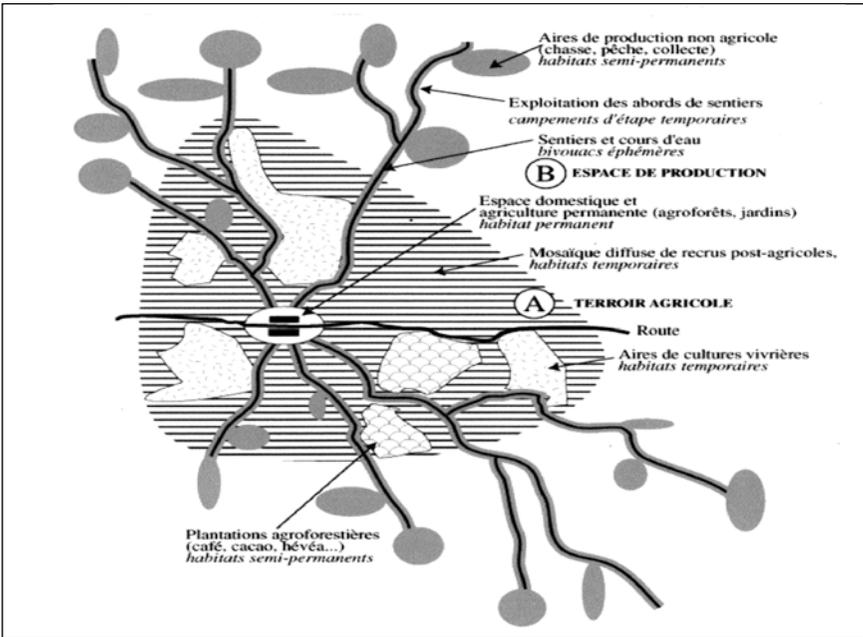
Selon la même perspective, Pagezy (cet ouvrage) détaille la transformation en villages permanents de camps de pêche des rives du lac Ntumba (Congo démocratique). Le passage fortuit d'une nouvelle route à proximité du campement est souvent l'amorce d'une telle évolution (Dounias, 1999). Il devient économiquement plus intéressant de résider au campement et de profiter de l'opportunité nouvelle d'évacuer la production agricole, comme il nous été donné de l'observer dans l'Est Cameroun chez des Bangando à la suite de l'ouverture d'une piste de débardage. Chez les Njem de la région enclavée de Ngoïla, le même phénomène est constaté le long des cours d'eau, qui permettent l'évacuation par pirogue des sacs de cacao vers la sous-préfecture.

De la cabane au territoire

La figure 2 récapitule les différentes composantes du système de production des sociétés d'agriculteurs, pouvant faire l'objet d'un séjour

en habitat temporaire. Chaque société dispose d'une palette de résidences à l'architecture plus ou moins aboutie selon l'usage et la durée prévue du séjour. Ces divers types de résidence font l'objet d'une nomenclature propre à chaque ethnie, comme le souligne la figure 3 synthétisant les types d'habitats pour les Mvae et leurs voisins Pygmées Kola. Au fil des saisons, et au gré de la mosaïque forestière qui influence la répartition spatiale des ressources, les paysans forestiers combinent activités de prédation et activités agricoles, en divers points de la forêt. Ils tentent de gérer au mieux la temporalité écologique des ressources en établissant des camps en divers points stratégiques du massif forestier.

Figure 2 : le territoire villageois : une mosaïque d'aires de production sillonnée de voies de pénétration



Mais l'on ne peut totalement se satisfaire d'une raison d'être strictement matérialiste et productiviste de ces implantations. Ces cabanes en forêt ne sont pas là uniquement pour satisfaire des besoins de production et d'appropriation. Le planteur qui élit domicile dans sa plantation cacaoyère éloignée, y soigne et entretient des arbres plantés par ses aïeux. La valeur identitaire du lieu est d'autant plus forte qu'elle est empreinte d'histoire et de filiation. Ce planteur ne cultive pas seulement des arbres de rente, il cultive aussi de la mémoire.

L'attachement indéfectible à un lieu de résidence temporaire peut puiser son origine dans l'avènement d'un fait extraordinaire, perçu comme un message divin ou une interpellation des ancêtres, ou encore la présence de géosymboles forts (un abri sous roche, une pierre à la forme tabulaire exceptionnelle, un méandre de forme curieuse, etc.). Les toponymes sont souvent révélateurs des perceptions qui fondent un attachement à un lieu, et peuvent constituer un marqueur culturel de perception de l'espace tout à fait digne d'intérêt. C'est ce que montre la figure 4 comparant l'origine des toponymes chez les Mvae et leurs voisins Pygmées Kola.

Ainsi, ces lieux de résidence temporaire peuvent être idéels avant d'être des espaces économiques. Ils sont d'abord facteur d'identification avant d'être des espaces d'appropriation. Cette fonction fondamentalement identitaire de ces lieux, nous conduit naturellement à en considérer le rôle en terme de territoire. Le territoire ne peut être perçu comme une entité différente de la société qui l'habite. À ce titre, il est une composante essentielle de la reproduction du groupe sociale. De par son essence idéelle, le territoire peut même se définir comme l'envers de l'espace, qui lui est matériel (Bonnemaison, 1997). Le premier est une vision du monde avant d'être une organisation, tandis que le second est une réalité physique, c'est un support qui renvoie pour l'essentiel à des rapports de production.

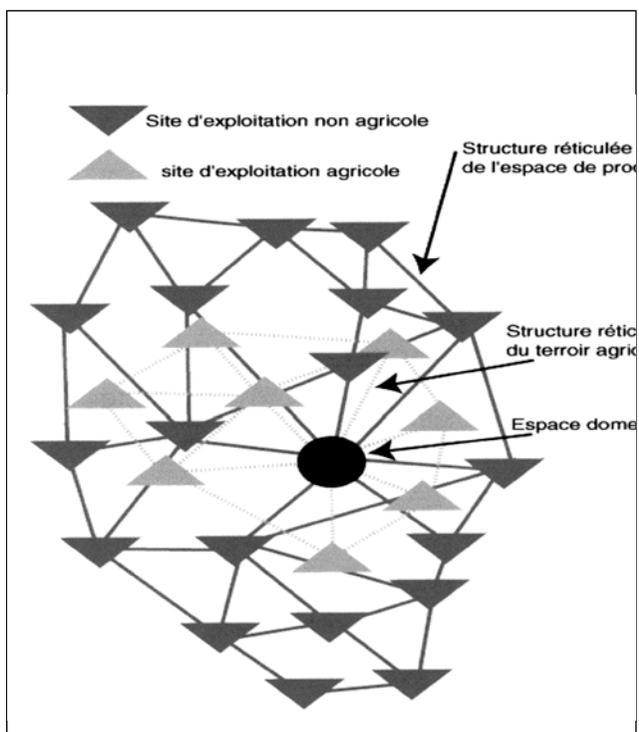
Nous l'avons montré, la mobilité est déterminante aussi dans les sociétés d'agriculteurs. Or, cette mobilité spatiale et temporelle restitue une lecture de l'espace par le mouvement qui aboutit à des formes spécifiques de territorialité. Celles-ci ont déjà été bien étudiées dans les sociétés nomades, révélant des territoires faits de sentiers et de lieux dont les habitants se montrent plus soucieux de leur liberté de parcours que de frontières et d'espaces appropriés. Les lieux - exprimés par des formes de résidence de durabilité variable - et les distances à parcourir entre ces lieux, traduisent en quelque sorte une lecture de l'espace et du temps, qu'il est bien difficile de faire cadrer avec des découpages politico-administratifs.

De plus, comme l'a écrit Bonnemaison (1997), le territoire n'exclut pas nécessairement l'étranger, il peut être aussi accueil et solidarité, fraternité et convivialité. Il tisse des liens, lesquels constituent des réseaux.

Forgé à l'image de la mosaïque écologique complexe qui constitue le fondement du maintien des forêts tropicales, le modèle d'espace réticulé (Figure 5, comme une relecture de la Figure 2), est directement inspiré des travaux de Bonnemaison au Vanuatu (1989). Il nous interpelle sur la complexité de l'organisation dans l'espace et dans le temps des territoires coutumiers. Sentiers et habitats temporaires constituent la trame de ces réseaux enchevêtrés et

constamment renouvelés. Ils sont les témoins de la mouvance continue des activités humaines dans la forêt, et nous invite à concevoir une forme nouvelle de restitution plus fluide, donc plus fidèle, de l'organisation des territoires coutumiers, qui tiennent compte des représentations imaginaires et mythiques qui leur sont associées. La notion d'espace réticulé permet enfin de mieux appréhender la complexité de l'interpénétration des territoires, et des règles sociales (parenté, alliances, entraides) qu'elle sous-tend.

Figure 5 : Schématisation du territoire villageois en structures réticulées



Conclusion : des cabanes au service du développement

La lecture que nous proposons de la mobilité saisonnière des populations forestières dans un espace réticulé, matérialisé par des sentiers reliant des habitats temporaires, n'est pas anodine. Elle pourrait avoir des répercussions dans les enjeux territoriaux qui pèsent aujourd'hui sur les forêts tropicales. L'espace coutumier, fondé sur un droit d'usufruit imprescriptible, n'a - jusqu'à une période récente - pas fait l'objet

de revendications particulières (Grenand et Joiris, 2001). Un changement important est en cours, dès lors que ce droit d'usage coutumier entre en concurrence avec des revendications territoriales exprimées par des intervenants extérieurs - exploitants forestiers, sociétés minières, agences de conservation, amodiation de zones cynégétiques à des fins de chasses sportives, forêts communautaires attribuées sur l'espace forestier non permanent, l'État et les communes détenteurs respectifs de forêts domaniales ou communales... (loi forestière 94/01).

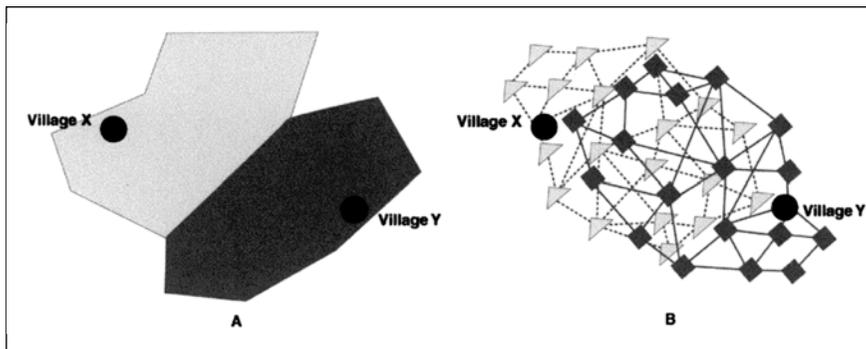
Les rapports conflictuels apparaissent lorsque les droits d'usage locaux sont aliénés ou lorsqu'une forme de rentabilisation de la forêt se dessine ("rente forestière" qui se profile à l'aune de la foresterie communautaire). La sécurisation des tenures foncières villageoises vis-à-vis de l'État et des entrepreneurs, est devenue le cheval de bataille des spécialistes du droit environnemental (Le Bris et al. 1991, Leroy et al. 1996). Mais le débat achoppe sur la manière de faire valoir les représentations indigènes de l'espace utilisé (Diaw et Oyono, 1998 ; Grenand et Joiris, 2001) et d'en obtenir une restitution visuelle utilisable. Dans pareil contexte, le territoire - paradigme longtemps galvaudé - ne pouvait que revenir sur le devant de la scène, en témoignent les récentes manifestations scientifiques qui lui sont consacrées.

Ce contexte permet également de comprendre l'engouement soudain des agences de développement pour l'approche dite de cartographie participative (Buckingham-Hatfield et Percy, 1999). Celle-ci consiste à élaborer des cartes délimitant les aires d'occupation de l'espace, en combinant des méthodes d'enquête participative et la technologie moderne du système d'information géographique, à grands renforts de clichés aériens, images satellites et couvertures radars. La carte ainsi élaborée devient une arme redoutable pour les communautés pour négocier auprès des intervenants extérieurs. Au départ conçues pour appuyer des politiques de gestion locale des ressources, ces cartes sont souvent la source de dérives regrettables. En devenant un moyen de monnayer la forêt auprès des exploitants étrangers, la cartographie agit à total contre-courant de l'objectif visant à en exploiter durablement la ressource.

Les cartes participatives, prétendument conçues avec les populations, ne sont que des restitutions récurrentes de notre conceptualisation occidentale de l'espace, lequel est visualisé par des aires homogènes distinctes aux fonctions nettement attribuées. Ces aires sont séparées par des limites franches, objectivables et exclusives, et doivent être comprises avant tout par les décideurs et les agents de l'État, dont la vision ordonnée et géométrique de l'espace est dictée par des nécessités de gestion, d'administration et de contrôle. Tels les

pièces d'un puzzle, cet espace doit s'ajuster, sans flou ni superposition. Dans une telle projection, tout individu se doit d'être précisément localisé, d'appartenir à un bloc et pas à un autre. Il est repéré dans un espace clos, un polygone fermé par des frontières, et se retrouve inscrit dans une classification binaire du monde qui n'est pas la sienne (Cambrézy, 1997). Outre son inadéquation (Figure 6), une telle restitution cartographique suscite aujourd'hui de graves conflits entre des communautés qui n'avaient connu aucun problème de voisinage jusqu'à ce que l'on tente d'objectiver leur territoire coutumier. Ces affrontements sont essentiellement l'expression d'une incompréhension ou d'une mésentente entre deux systèmes de valeurs et deux systèmes de représentation.

Figure 6 : Inadéquation du système cartographique classique (A) pour restituer les espaces réticulés



Là où les peuples de la forêt joignent des points - l'habitat temporaire - par des lignes - les sentiers -, notre référentiel géométrique trace des aires exclusives, ne pouvant en aucune manière restituer la complexité de réseaux s'interpénétrant, et reliant intimement les ressources, la mémoire, les croyances et l'identité (Bahuchet, 2001). Une relecture du concept d'espace réticulé dans le contexte des forêts tropicales africaines offre une manière nouvelle d'appréhender les structures écologiques et spatiales des cultivateurs forestiers et les représentations mentales qui leur sont associées. Ces cabanes n'ont pas dévoilé tous leurs secrets.

Remerciements

Nous sommes redevables à notre collègue Eric Garine d'avoir attiré notre attention sur le concept de territoire réticulé, et de nous avoir encouragés à en considérer les potentialités dans l'appréhension de la mobilité des peuples forestiers.

BIBLIOGRAPHIE

- ANNAUD M., 1999, *Entre le bois et l'écorce : une culture de l'interstice. Ethnicité, organisation sociale et pensée symbolique des Tikar du Cameroun Central*, Thèse de Doctorat, Université Paris-V Sorbonne, Paris, 375 p.
- ANNAUD M. et CARRIÈRE S., 2000, *Les communautés des arrondissements de Campo et de Ma'an. État des connaissances*, GEPFE, Synthèse pour le projet Campo-Ma'an, Paris, 136 p.
- AULONG S., 1998, *Les conditions d'extension de l'agrumiculture dans le centre du Cameroun. Cas du village de Ntsan*, Mémoire d'Ingénieur, CNEARC-ESAT, Montpellier, 112 p.
- BAHUCHET S., 1987, *Le filet de chasse des Pygmées Aka (République Centrafricaine)*. in B. Koechlin, F. Sigaut, J.M.C. Thomas et G. Toffin Eds., *De la voûte céleste au terroir, du jardin au foyer : mosaïque sociographique - textes offerts à Lucien Bernot*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 209-226.
- BAHUCHET S., 1992, *Spatial mobility and access to resources among the African Pygmies*. in M.S. Casimir et A. Rao Eds., *Mobility and territoriality. Social and spatial boundaries among foragers, fishers, pastoralists and peripatetics*, Berg, Oxford, 205-257.
- BAHUCHET S., 1993, *La rencontre des agriculteurs : les Pygmées parmi les peuples d'Afrique centrale*, Peeters-SELAF, Paris, 174 p.
- BAHUCHET S., 1996, *La mer et la forêt : ethnoécologie des populations forestières et des pêcheurs du sud-Cameroun*. in A. Froment, I. de Garine, C. Binam Bikoï et J.F. Loung Eds., *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, L'Harmattan/ORSTOM, Paris, 145-154.
- BAUHUCHET S., 2001, *Les systèmes de production des peuples forestiers*. In S. Bahuchet Ed., *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume II- Une approche thématique*, Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Bruxelles, 43-65.
- BAHUCHET S., GRENAND F., GRENAND P. et DE MARET P., 2001, *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume I : Forêts des tropiques, forêts anthropiques. Sociodiversité, biodiversité : un guide pratique*, Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Bruxelles, 132 p.
- BONNEMAISON J., 1989, *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique*. In B. Antheaume, C. Blanc-Pamard, J.-L. Chaléard, A. Dubresson, V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal, R. Pourtier, J.-P. Raison et O. Sevin Eds., *Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, ORSTOM, Collection Didactiques, Paris, 500-510.
- BONNEMAISON J., 1997, *Le territoire, nouveau paradigme de la géographie humaine ?* in J. Bonnemaïson, L. Cambrézy et L. Quinty-Bourgeois Eds., *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recomposition territoriale*, Orstom, Collection Colloques et Séminaires, CD Rom, Paris.
- BONNEMAISON J., CAMBRÉZY L. et QUINTY-BOURGEOIS L. 1997, *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recomposition territoriale*, Orstom, Collection Colloques et Séminaires, CD Rom, Paris.
- CAMBRÉZY L., 1997, *Visions du monde et divisions du monde. Facettes de territoire*. in J. Bonnemaïson, L. Cambrézy et L. Quinty-Bourgeois Eds., *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recomposition territoriale*, Orstom, Collection Colloques et Séminaires, CD Rom, Paris.
- BUCKINGHAM-HATFIELD, S. et PERCY S., 1999, *Constructing local environment agendas. People, places and participation*, Routledge, London, 224 p.
- CARRIÈRE S., 1999, *"Les orphelins de la forêt". Influence de l'agriculture itinérante sur brûlis des Ntumu et des pratiques agricoles associées sur la dynamique forestière du sud Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, 448 p.
- CASHDAN E. 1983, *Territoriality among human foragers : ecological models and an application to four Bushman groups*. *Current Anthropology* 24 (1), 47-66.
- CASIMIR M.S. et RAO A., 1992, *Mobility and territoriality. Social and spatial boundaries among foragers, fishers, pastoralists and peripatetics*, Berg, Oxford, 404 p.
- DALLIERE C. et DOUNIAS E, 2000, *Agroforêts caféières et cacaoyères des Tikar (Cameroun central) - structures, dynamiques et alternatives de Développement*. in R. Nasi, I. Amsallem, and S. Drouineau Eds., *La gestion des forêts denses humides africaines aujourd'hui*, CIRAD Forêt-CIFOR-IUFRO, CD Rom, Montpellier.

- DIAW M.C. et OYONO P.R., 1998, Dynamiques et représentations des espaces forestiers au Sud-Cameroun : pour une relecture sociale des paysages., *Bulletin Arbres, Forêts et Communautés Rurales* 15-16, 36-43.
- DOUNIAS E., 1993, *Dynamique et gestion différentielles du système de production à dominante agricole des Mvae du sud Cameroun forestier*, Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier, 2 volumes, 644 p.
- DOUNIAS E., 1999, *Le paradoxe de la route en Afrique forestière*. in Collectif APFT, *La route en forêt tropicale : porte ouverte sur l'avenir ?*, Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Bruxelles, Working Paper 6, 27-35.
- DOUNIAS E., 2000a, *Ecotone forêt-savane et système agraire des Tikar du haut Mbam* in M. Servant et S. Servant-Vildary Eds., *Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux*, MAB, Paris, 85-102.
- DOUNIAS E., 2000b, *Le câble pris au piège du conservateur, technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier*. in S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht Eds., *L'Homme et la forêt tropicale*, : SEH-APFT, Éditions de Bergier, Châteauneuf de Grasse, 281-300.
- DOUNIAS E., 2001a, *La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis* in S. Bahuchet Ed., *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume II- Une approche thématique*, Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Bruxelles, 65-105.
- DOUNIAS E., 2001b, *Plaine Tikar*. in S. Bahuchet et P. de Maret Eds., *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume III- Région Afrique Centrale*, Bruxelles : Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, pp. 193-241.
- DOUNIAS E., sous presse. *L'exploitation méconnue d'une ressource connue : la collecte des larves comestibles de charançons dans les palmiers raphias au sud Cameroun*. in E. Motte-Florac et J.M.C. Thomas Eds., *Les insectes dans la tradition orale*, Peeters-SELAF, Paris.
- DOUNIAS E. et HLADIK C.-M., 1996, *Agroforêts mvae et yasa du Cameroun littoral : fonctions et structures*. in C.M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert et A. Froment Eds., *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement*, Unesco, Paris , 1103-1126.
- DUPRÉ G., 1976, *La chasse au filet chez les Nzabi (République Populaire du Congo)*. Cahiers de l'ORSTOM série Sciences Humaines 13 (4), 343-355.
- GRENAND P. et JOIRIS D.V., 2001, *Usages de l'espace et enjeux territoriaux en forêt tropicale*. in S. Bahuchet Ed., *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui. Volume II- Une approche thématique*, Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Bruxelles , pp. 106-134.
- ICHIKAWA M., 1978, The residential groups of the Mbuti Pygmies. *Senri Ethnological Studies* 1 Africa 1, 131-188.
- ICHIKAWA M., 1999, *Interactive process of man and nature in the Ituri forest of the Democratic Republic of Congo : an approach from historical ecology*. in K. Biesbrouck, S. Elders et G. Rossel, Eds., *Central african hunter-gatherers in a multidisciplinary perspective : challenging elusiveness*, Research School CNWS, Leiden, 141-152.
- INGOLD T., RICHES D. et WOODBURN J. Eds., 1988, *Hunters and gatherers. Volume 1. History, evolution and social change*, Berg, Oxford, 331 p.
- KELLY R.L., 1983, Hunter-gatherer mobility strategies. *Journal of Anthropological Research* 39 (3), 277-306.
- KOCH H., 1968, *Magie et chasse dans la forêt camerounaise*, Berger Levrant (Mondes d'Outre-Mer), Paris, 217 p.
- LE BRIS E., LE ROY E. et MATHIEU P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique Noire*, Karthala, Paris, 359 p.
- LE ROY E., KARSENTY A. et BERTRAND A., 1996, *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala, Paris 388 p.
- LECLERC C., 2000, *Femmes et forêt tropicale. Choix techniques, bilans énergétiques et différenciation culturelle des Baka et des Nïmo du Sud-Est du Cameroun*. in S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht Eds., *L'Homme et la forêt tropicale*, SEH-APFT, Éditions de Bergier, Châteauneuf de Grasse, 143-158.
- LEE R.B. et DALY R. Eds., 1999, *The Cambridge Encyclopedia of hunters and gatherers*, Cambridge University Press, Cambridge, 511 p.

LEE R.B. et DE VORE I. Eds., 1968, *Man the hunter*, Aldine, Chicago, 415 p.

PAGEZY H. cet ouvrage.

PHILIPPART DE FOY G., 1984, *Les Pygmées d'Afrique centrale*, Parenthèse, Roquevaire, 127 p.

REPUBLIQUE du CAMEROUN, 1994, Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et de la pêche.

SANTOIR C., 1992, *Sous l'emprise du cacao - étude diachronique de deux terroirs camerounais*, ORSTOM, Collection "À travers champs", Paris, 191 p.

TERASHIMA H., 1985, Variation and composition principles of the residence group (band) of the Mbuti Pygmies. *African Study Monographs* 4, 103-120.

WINTERHALDER B. et SMITH E.A. Eds., 1981, *Hunter-gatherer foraging strategies, ethnographic and archaeological analyses*, University of Chicago Press, Chicago, 268 p.

Edmond DOUNIAS et Serge BAHUCHET
Habitat semi-permanent en forêt d'Afrique centrale



Photo 1 : Campement agricole chez les Mvae. Certains champs sur brûlis sont à plusieurs jours de marche du village, et peuvent évoluer en habitat permanent.



Photo 2 : Campement de pêche chez les Tikar.

Edmond DOUNIAS et Serge BAHUCHET



Photo 3 : Bivouac éphémère de chasseurs Njem. Le volume important de viande saisie à distance du village, nécessite d'être mis à boucaner plusieurs jours avant de prendre le chemin du retour.



Photo 4 : Habitat semi-permanent en lisière forestière chez les Tikar.
Le notable qui réside dans ce campement plusieurs mois par an, échappe ainsi quelque temps à la contrainte de ses fonctions.

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le Lac, 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996

Villes du Sud et environnement, 1997

L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998

L'homme et la forêt tropicale, 1999

Cet ouvrage trouve son origine dans les XI^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine qui se sont déroulées les 25, 26 et 27 novembre 1999 à Perpignan. Elles ont été organisées avec la collaboration des organismes suivants :

- Direction de l'Environnement de la ville de Perpignan
- Équipe DESMID (Dynamiques Écologiques et Sociales en Milieu Deltaïque, CNRS-Université de la Méditerranée, Arles)
- IDEMEC (Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative, CNRS-Université de Provence, Aix-en-Provence)
- Laboratoire Population Environnement, Université de Provence, Marseille

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

Case 71, Université Victor-Segalen/Bordeaux 2

146, rue Léo Saignat

33076 Bordeaux Cedex, France

Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.

Ces journées et l'édition de l'ouvrage ont bénéficié du soutien financier de la Ville de Perpignan, de la DRAC Languedoc-Roussillon et du Conseil Régional PACA.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2001

ISBN 2-9516778-1-2

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

**CABANES, CABANONS
ET
CAMPEMENTS**

**Formes sociales et rapports à la
nature en habitat temporaire**

Éditeurs scientifiques

Bernard Brun, Annie-Hélène Dufour, Bernard Picon,
Marie-Dominique Ribéreau-Gayon

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



2000

Contributions photographiques

p.15	B.Brun
p.34	S.Sauzade
p.71 à 88	M-D Ribéreau-Gayon
p.89 à 108	J-P Loubes
p.123 à 132	Y.Brugière
p.133 à 144	C.Meynet
p.215 à 230	L.Nicolas
p.231 à 242	C.Claeys-Mekdade
p.257 à 268	Musée des Arts et Traditions Populaires de Moyenne Provence, Draguignan M.Heller, G.Roucaute, Inventaire Général Collection C.E.M.
p.269 à 284	J-M.Marconot
p.303	B.Chérubini
p.337	G.Lestage

Les noms des auteurs des photographies couleur apparaissent dans les cahiers séparés :

après page 160 : M.Hladik, M-D. Ribéreau-Gayon, E.Dounias

après page 192 : H.Pagezy, Y.Poncet

après page 256 : A-H.Dufour, L.Nicolas, A.Acovitsióti

après page 320 : A.Dervieux

Photographie couverture (D.Baudot Laksine) : cabanon à Opio

Photographie quatrième de couverture (E.Dounias) : Hutte-grenier tikar en cours de construction à proximité d'un champ de maïs. Les 2 niveaux de la hutte sont bien visibles : lieu de résidence à l'entresol, grenier au second niveau. Cette construction perdure plusieurs années.